

DECLARATION **CE** DE CONFORMITE

aux exigences de protection de la Directive Européenne 89/336/CEE
"Compatibilité Electro Magnétique "

Nous déclarons,

Tony MENDES,

Sous notre seule responsabilité, conformément à la procédure 10-1 (article 10 - paragraphe 1) de la Directive Européenne 89/336/CEE (comptabilité Electro Magnétique " modifiée 91/263/CEE, 92/31/CEE et 93/68/CEE conduisant à l'auto certification d'un produit par le fabricant de ce produit :

TYPE : Commande de Distribution de GPL réf : 2301
NUMERO : Prototype
DESIGNATION : Commande de distribution de GPL

est conforme aux normes génériques ou spécifiques suivantes :

- Norme générique émission EN 50081-1 (décembre 1993)
- Norme générique immunité EN 50082 - 1 (juin 1995)
 - Norme internationale EN 61000-3-1 (janvier 2001)
 - Norme internationale EN 61000-3-2 (janvier 2001)

Sur la base des essais réalisés par la société :

NOM : ASSTECH
ADRESSE : 180, Chemin des Brosses - 38780 ESTRABLIN - France

Dans le laboratoire : E-LABS - 1 rue des Essarts - 33880 GIERES,
suivant les recommandations de protection de la Directive Européenne 89/336/CEE
"Compatibilité ElectroMagnétique".

Nom et titre du signataire :

NOM : Tony MENDES
TITRE : Gérant de la Société Fluides Pétroles Services
ADRESSE : 331, Les Grands Prés - 07340 Félines

Lieu, date et signature.

Lieu : Félines

Date : 31 Juillet 2003

Signature

Année d'apposition du marquage : C E

2003

